

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

GOLBEY le 27 mars 2018 – 18 h 30

Présents : Régis CHRISTAL, Christophe COSSIN, Essy ERFANI (à partir de 19h), Isabelle FRIRY, Geneviève GERARD, Jean-Paul GUIMBERT (à partir de 19h), Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Laurent HASS, Jean-François RUIZ, Jocelyne VOYEN.

1- Informations du Président

Evolution de la communication

Création d'une page Facebook, gestion par Régis. Il ne s'agit pas d'un compte « concurrent » de notre site. L'objectif étant de toucher plus de public pour les nos diffusions d'opérations promotionnelles. Publication de photos qui seront récupérables. Lien depuis le site du CD. Chacun pourra être administrateur après demande auprès de Régis.

Infos CNDS.

Baisse des dotation -25% mais limitées à -17% pour les Vosges, seuil subventionable de 1000€ (zones défavorisées). 5 actions maximum, date limite de dépôt fixée au 30 avril, nécessité de remplir un dossier association avant demande. La démarche reste très lourde. Le

Axes prioritaires

Priorité 1 : soutenir la professionnalisation du mouvement sportif

Priorité 2 : corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive

Priorité 3 : promouvoir le sport santé

Priorité 4 : développer l'éthique, renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

Les actions non éligibles

Dans le cadre de cette campagne 2018, le CNDS a souhaité resserrer ses priorités de financement autour des 4 axes présentés ci-dessus. En conséquence, **certaines actions ne sont dorénavant plus éligibles** : l'achat de petits matériels (sauf si l'action est présentée dans un projet global) ; l'accès au haut niveau (financement des structures, des stages sportifs, des actions de détection, des sections sportives scolaires) ; les stages ; l'accompagnement local des événements sportifs ; l'organisation de compétitions fédérales (tournois, compétitions, déplacements).

Le financement de la formation et des équipes techniques régionales

L'ensemble des actions de formation des bénévoles (juges, arbitres, encadrants...) peut faire l'objet d'une subvention à condition que son objet relève de l'une des priorités citées précédemment. A titre d'exemple, une formation visant à améliorer l'accueil de publics en situation de handicap est éligible.

Les actions relatives à l'accompagnement des équipes techniques régionales sont également éligibles à condition que ces équipes mènent des actions qui s'inscrivent dans le cadre des priorités exclusives citées ci-dessus. Le montant de l'aide sera déterminé en fonction du lien avec les objectifs précités, dans une limite de 5000€.

Fête du sport 21/23 septembre : dépôt avant le 20 avril pour les projets éligibles.



Sport 'Eté

Reprise en 2018 à Contrexéville du 8 au 28 juillet, 2 stages : du 8/08 au 28/08 Multi raquettes, passion Ping et du 22/08 au 28/08 Intense Ping. La convention nous liant (5€/table/semaine) a été signée pour 2017/2018. La convention ne peut être revue avant. Le problème du retour matériel a été transmis.

Demande subvention René PARIS concernant Nathan MATHIS et Arthur TACK

Vu les divers résultats de Nathan et Arthur aux EMC ou IJ Gand Est René PARIS une subvention du CD88 de 500 euros pour des stages ligues ou et les EMC.

Le CD a toujours aidé les stages effectués par nos jeunes Pongistes sur présentation de budget d'actions et ensuite présentation d'état de frais. Sur présentation d'un état de dépenses, le CD prend finance 1/3 du montant à charge des familles (1/3 club et 1/3 famille).

Demande Emilie JAFFEUX pour participer aux championnats d'Europe universitaires

Emilie JAFFEUX est qualifiée pour les Championnats d'Europe Universitaires de Tennis de Table au Portugal et sollicite une aide financière du CD. Elle a présenté un budget prévisionnel déficitaire de 313€ et demande une aide. Le comité vote à l'unanimité la décision d'allouer une somme de 75€ à Emilie ainsi qu'à Corentin LAMAZE qui a présenté une demande similaire.

Classe sportive

Une réunion bilan accompagnée d'une insertion presse a été faite le vendredi 26 janvier à FRAIZE. Bilan jugé positif avec 13 inscrits qui ont suivi avec assiduité les deux séances hebdomadaires. Seul joueur licencié Noa FLEURANCE. Un bilan complet sera fait en juin.

Charte Sport

Nous avons reçu une notification pour un montant de 6310 € (8900€ l'an dernier) avec 13 clubs demandeurs. La répartition est à faire pour le 16 avril. L'investissement doit concerner du petit matériel sportif.

2- Commission sportive

Compte rendu commission sportive LGE avec les responsables départementaux championnat, concernant la régionalisation du Championnat (Eric).



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

Commission sportive régionale

**Championnat de France par équipes masculin, territoire Grand Est
Circulaire de mars 2018**

Constitution des divisions de phase 1 de 2018-2019

Règlement 2018-2019

Règlement sportif du championnat par équipes territorial, voté en Conseil de ligue du 23 mars 2018 :

Huit divisions sont créées :

Grand Est Elite	3 poules de 8 équipes de 4 joueurs
Grand Est 1	6 poules de 8 équipes de 4 joueurs
Grand Est 2	9 poules de 8 équipes de 4 joueurs
Grand Est 3	12 poules de 8 équipes de 4 joueurs
Grand Est 4	18 poules de 8 équipes de 4 joueurs
Grand Est 5	22 poules de 8 équipes de 4 joueurs
Grand Est 6	28 poules de 8 équipes de 4 joueurs
Grand Est 7	selon inscriptions, équipes de 3 joueurs

Le règlement complet est disponible sur le site de la ligue : www.lgett.fr

Principe

Pour la constitution des divisions, le principe est de placer les équipes selon la division dans laquelle ils auraient dû normalement évoluer en 1^{ère} phase 2018/2019 selon le règlement de la 2^{ème} phase 2017/2018.

Tout ceci en conservant une marge de manœuvre dans les montées descentes, et en proposant, à l'issue de la 2^{ème} phase 2017/2018 :

- la montée du premier de chaque poule au minimum ;
- pas de descente systématique du dernier de chaque poule ;
- descente des 8èmes, puis des 7èmes, voire de 6èmes, selon les descentes des niveaux supérieurs. Lorsque le nombre de descentes à un même rang est inférieur au nombre total de poules dans la division, les descentes se font dans l'ordre CH > LO > AL ;
- si des montées supplémentaires sont nécessaires, elles se feront dans l'ordre AL > LO > CH.

Constitution des poules

Pour la constitution des divisions, seront donc concernées les équipes des divisions suivantes :

GE Elite :

les équipes qui auraient dû évoluer en ER AL, R1 CH, ER LO

GE 1 :

les équipes qui auraient dû évoluer en R1 AL, R2 CH, R1 LO

GE 2 :

les équipes qui auraient dû évoluer en R2 AL, R3 CH, R2 LO

GE 3 :

les équipes qui auraient dû évoluer en R3 AL, R4 CH, R3 LO

GE 4 :

les équipes qui auraient dû évoluer en

PR du CD08, PR du CD10, PR du CD51, D1 du CD52, D1 du CD67, D1 du CD68, R4 du LO

GE 5 :

les équipes qui auraient dû évoluer en

D1 du CD10, D1 et D2 du CD54, D1 du CD55, ED et D1 du CD57,

D2 du CD67, D2 du CD68, ~~D1~~ du CD88

ED

GE 6 :

les équipes qui auraient dû évoluer en

D2 du CD10, D3 du CD54, D2 du CD55, D2 du CD57, D3 du CD67, D3 du CD68, D1 du CD88

GE 7 :

inscription libre des départements CD10, CD54, CD55, CD57, CD67, CD68, CD88

(correspondant à l'actuelle dernière division départementale)

Organisation

Date limite pour les inscriptions d'équipes : 18 juin, sauf pour la dernière division (GE7), où les compléments seront possibles jusqu'à début septembre.

Constitution des poules :

Réunion de la commission sportive avec les responsables départementaux participant au projet, le samedi 7 juillet, avec une préparation préalable des premières divisions, et à l'aide de cartes des clubs participant, préparées pour chaque division, de façon à réaliser les poules de façon géographique.

NIVEAU NATIONAL

NIVEAU	ECHELON	Nombre de féminines autorisé	Nombre d'absents autorisé	Points minimum autorisés	JA	Arrêt au score acquis	Nombre d'étrangers autorisé	Nombre de mutés autorisé	Points minimum autorisés
				MESSIEURS					DAMES
NATIONAL	NAT 1	0	0	1800	OFFICIEL	OUI	1	1	1100
	NAT 2	0	0	1600	OFFICIEL	OUI	1	1	900 MINI 3/4
	NAT 3	0	0	1400	OFFICIEL	OUI	1	1	700 MINI 3/4

ZONE 5	PRE NAT	0	0	1300	OFFICIEL	OUI	1	1	
--------	---------	---	---	------	----------	-----	---	---	--

NIVEAU GRAND EST

NIVEAU	ANCIEN	NOUVEAU	Nombre de joueurs	Absents autorisé	Nombre de féminines	Nombre de mutés	Nombre d'étrangers	Score acquis	Points minimum
1	ER	EGE	4	0	4	1	1	NON	1100
2	R1	GE1	4	1	4	1	1	NON	900
3	R2	GE2	4	1	4	1	1	NON	500
4	R3	GE3	4	1	4	1	1	NON	500
5	R4	GE4	4	1	4	1	1	NON	500

6	ED	GE5	4	1	4	1	1	NON	500
7	D1	GE6	4	1	4	1	1	NON	500
8	D2	GE7	3	1	3	1	1	NON	500

RECAPITULATIF NIVEAU GRAND EST

NIVEAU	ANCIEN	NOUVEAU	BALLE	JA OFFICIEL	Equipe jeune poussin à junior	PYRAMIDE	MONTEE	DESCENTE
1	ER	EGE	PLASTIQUE	Nommé par CRA	OUI	3 X 8	1	1
2	R1	GE1	PLASTIQUE	OUI	OUI	6 X 8	1	1
3	R2	GE2	PLASTIQUE	OUI	OUI	9 X 8	1 + 3	1
4	R3	GE3	PLASTIQUE	OUI	NON	12 X 8	1 + 6	1
5	R4	GE4	PLASTIQUE	NON	NON	18 X 8	1 + 6	1

6	ED	GE5	AU CHOIX	NON	NON	22 X 8	1 + 10	1
7	D1	GE6	AU CHOIX	NON	NON	28 X 8	1 + 12 + 5	1
8	D2	GE7	AU CHOIX	NON	NON	? X 8	1 + 1/3 SUP	

RECAPITULATIF NIVEAU GRAND EST PLANIFICATION DES RENCONTRES

NIVEAU	ANCIEN	NOUVEAU	Jour et Heure					
1	ER	EGE	SAM 17H					
2	R1	GE1	SAM 15H	SAM 17H	DIM 9H30	DIM 14H		
3	R2	GE2	SAM 15H	SAM 17H	DIM 9H30	DIM 14H		
4	R3	GE3	SAM 15H	SAM 17H	DIM 9H30	DIM 14H		
5	R4	GE4	SAM 15H	SAM 17H	DIM 9H30	DIM 14H	VEN 20H	

6	ED	GE5	SAM 15H	SAM 17H	DIM 9H30	DIM 14H	VEN 20H	Soir semaine 20H
7	D1	GE6	SAM 15H	SAM 17H	DIM 9H30	DIM 14H	VEN 20H	Soir semaine 20H
8	D2	GE7	SAM 15H	SAM 17H	DIM 9H30	DIM 14H	VEN 20H	Soir semaine 20H

Point sur la fin de championnat 2017/2018

Compétitions CD statistiques : depuis plusieurs années, on perd régulièrement des engagements au critérium fédéral.

Récompenses : si les tableaux, lors d'une compétition, sont décalés, faire des remises de récompenses décalées. Le tableau des récompenses sera revu en fin de saison, plus de médailles, pas de petites coupes, challenges plus importants.

3- Commission technique

Une réunion de la commission technique s'est déroulée pendant les interclubs jeunes le 13/01/2018 à THIAVILLE SUR MEURTHE avec Pascal MEURET, René PARIS, Laurent HASS, Laurent SONNEFRAUD (à 16h30), Jean-François RUIZ était excusé.

Minicom's à Chartres le 27-28-29-30 décembre 2017.

Deux équipes engagées, une équipe filles poussine et benjamine (Méline SONNEFRAUD, Lou-Ann GOUDSMEDT, Amélie ROMANELLO). Une équipe garçons avec trois poussins (Nathan MATHIS, Arthur TACK, Paul RENAUDIN). Chacun et chacune jouaient sur deux tableaux en simple, un tableau dans leur catégorie et un dans la catégorie immédiatement supérieure.

Dans le **tableau supérieur** de leur catégorie, les deux équipes furent éliminées malgré des matches de très bonne qualité. Dans la **catégorie fille** premier tableau, seule Méline SONNEFRAUD fût en mesure de rivaliser avec les meilleures laissant filer de très peu la médaille de bronze. Dans le **tableau poussin**, Nathan MATHIS et Arthur TACK se retrouvent en finale et obtiennent respectivement la médaille d'or et d'argent. **Par équipes**, nos deux équipes furent éliminées des premières places. On peut noter un très bon comportement de tous, tant sur le plan sportif que sur le plan mental.

Interclubs Jeunes

A THIAVILLE SUR MEURTHER le 13/01/2018, 20 équipes présentes avec à la technique Pascal MEURET et Laurent HASS (37 participations).

A DOMPAIRE le 24/02/2018, 24 équipes présentes avec à la technique Pascal MEURET et Laurent HASS (13 participations).

Stages délocalisés

A VITTEL du 03 au 05 janvier 2018 – 20 participants (11 du club et 9 extérieurs)

A VITTEL du 28 Février au 02 Mars 2018 – 14 participants (9 du club et 5 extérieurs)

Stage de l'élite Vosgienne

Le stage sur sélection aura lieu le samedi 19 mai 2018 à THIAVILLE SUR MEURTHER.

La sélection est prête et les invitations seront envoyées aux différents clubs des joueurs concernés.

Stage de Pâques

Le stage se déroulera du 23 au 25 avril 2018 à DOMPAIRE. Il est ouvert aux adultes dans la limite des places disponibles. L'encadrement sera assuré par Ludovic WANIN, Laurent HASS et Pascal MEURET.

Le président de la commission technique a pris contact avec plusieurs joueurs et entraîneurs afin de connaître leurs disponibilités pour éventuellement encadrer diverses manifestations du comité et peut-être entrer dans cette commission. Les réponses sont négatives mais la porte est ouverte pour d'autres personnes qui seraient intéressées pour intégrer notre commission.

4- Commission arbitrage

Depuis le début de la saison, 2 tours de Critérium Fédéral, le challenge FISCHER, 2 journées d'interclubs jeunes et les finales départementales par classement ont été organisés.

2^{er} tour des Interclubs jeunes à THIAVILLE SUR MEURTHER le 13 janvier avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

3^{ème} tour de Critérium Fédéral à SAINT DIE DES VOSGES le 28 janvier. ETIVAL LA HOUSIERE et SAINTE MARGUERITE présents en aide à l'arbitrage. Juges-arbitres Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN et Michel LABRIET. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Challenge FISCHER le 11 février à ELOYES avec Allain VOYEN et Jean-Pierre VOYEN comme juge-arbitres. FRESSE SUR MOSELLE et RUPT SUR MOSELLE présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

3^{ème} tour des Interclubs jeunes à DOMPAIRE le 24 février avec Allain VOYEN au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Finales par classement le 25 février à DOMPAIRE avec Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN et Eric MATHIS comme juge-arbitres. VITTEL et THAON CHENIMENIL présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

4^{ème} tour de Critérium Fédéral organisé par FRESSE SUR MOSELLE le 18 mars. ELOYES, UZEMAIN et VAGNEY présents à l'aide à l'arbitrage, juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Michel LABRIET. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Obligation d'aide à l'arbitrage à revoir pour la saison prochaine. (Commission sportive et arbitrage).

5-Point financier

Tarifs 2018-2019 : Le trésorier, Dominique Thirion, évoque les tarifs pour la saison 2018-2019. Il précise que suite à la réforme du championnat par équipes, les engagements des équipes seront désormais gérés du premier au dernier niveau, par la Ligue Grand EST. Sept départements sur 10 ont adhéré à cette réforme. Le trésorier informe que les prix d'engagement des équipes ont été validés au dernier Conseil de Ligue le 23/03/2018. Ces prix s'échelonnent de 260,00€ pour une équipe en Elite Grand EST à 40,00€ pour le dernier niveau qui correspond pour notre département à notre ancienne D2. Les quotes-parts qui seront reversées aux comités départementaux s'échelonnent de 26,00€ à 40,00€. Il fait remarquer que le coût d'engagement du dernier niveau leur sera reversé en totalité. Les simulations réalisées prévoient pour les Comités une recette des engagements un peu supérieure et un allègement de la gestion qui sera centralisée à la Ligue.

S'agissant des autres tarifs, il précise que face aux augmentations importantes de la Fédération, la Ligue a décidé de ne pas augmenter les parts régionales et départementales des licences et de limiter les augmentations des autres tarifs. Il informe qu'un débat s'est engagé sur le coût de l'affiliation et de la réaffiliation des clubs. Ce coût étant jugé élevé par certains clubs ayant peu de licenciés. Le bureau de Ligue a demandé au vice-président en charge des finances de faire une proposition chiffrée qui sera soumise à l'approbation des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale.

Compte tenu des augmentations Fédérales et Régionales qui vont largement impacter les clubs, le trésorier propose de geler les tarifs qui sont propres au département. Les membres présents valident cette proposition (voir tableau des tarifs CD88 en annexe)

Trésorerie : Tout d'abord, le trésorier informe que malgré les démarches engagées auprès de la Caisse d'Epargne, il n'a toujours pas réussi à clôturer le compte. Il ajoute qu'un montant de 500,00€ a encore été viré le 15/03 par le Conseil Départemental sur ce compte. Après recherche, il s'avère que ce montant correspond au remboursement des coupons sports transmis par Jean-Paul GUIMBERT et à l'utilisation d'un ancien RIB.

Ensuite, le trésorier présente le tableau de trésorerie. Le solde de trésorerie s'élève au 27/03 à 30 895,90€. Sur ce solde, ne sont pas comptabilisées les indemnités d'organisations et d'arbitrage qui seront validées ce jour pour un montant d'environ 2500,00€.

Globalement depuis le début de l'exercice, le total des charges s'élève à 13 764,14 € et celui des produits à 23 879,04€ soit un solde de la période à + 10 114,90€. La seule recette encaissée depuis le dernier CD est le solde du premier versement des quotes-parts LGETT pour 577,00€ et les principales dépenses concernent les MINICOM'S pour environ 2500,00€.

Situation financière des clubs : Le tableau de situation des clubs arrêtée au 27/03 est présenté. Treize clubs ont des avoirs pour un montant global de 2 049,26€ et quinze sont débiteurs pour un montant global de 1 371,72€ ce qui représente un solde créditeur de 677,54€, seuls deux clubs sont à zéro.

Enfin, le trésorier qui est aussi responsable du matériel souhaite évoquer l'état du matériel appartenant au comité. Ce matériel qui est stocké à la Halle des sports d'Epinal, (tables, filets, séparations, tables de marquage, marqueurs.) est régulièrement emprunté par les clubs et il se dégrade énormément. Tant que faire se peut et quand il est prévenu, Dominique THIRION est présent à l'enlèvement et au retour des matériels prêtés. Il s'avère que certaines fois où il n'a pas été présents, ce matériel a été très mal rangé et a beaucoup souffert. C'est très inquiétant, pour l'avenir

du matériel qui risque à terme de n'être plus utilisable et plus aux normes. A chacun d'être vigilant et de veiller au transport, au stockage, à la manutention et au rangement de ces matériels fragiles.

Tarifs 2018-2019 :

- Comité des Vosges TT - Tarifs SAISON 2018-2019	
Frais d'engagement des clubs	Euros
Interclubs Jeunes	14,00
Interclubs Vétérans	12,00
Interclubs Féminin	12,00
Challenge jeunes	2,50
Coupe des Vosges	17,00
Championnat des Vosges : simple	5,00
Championnat des Vosges : double	0,00
Challenge Fischer : simple	5,00
Challenge Fischer : double	0,00
Challenge Payeur : simple	5,00
Challenge Payeur : double	0,00
Finales par classement (1)	8,00
Cotisation départementale clubs : (situation club : nombre de licences au 30/06/2019)	2,00€ X nombre de licences traditionnelles 1,00€ X nombre licences promotionnelles
Homologation Tournoi Promotionnel	GRATUIT
Homologation Tournoi Départemental	80,00
Indemnités versées aux clubs	
Stages délocalisés / jour / joueur (mini 2 jours)	5,00
Organisation : la journée	160,00
Organisation : la 1/2 journée ou soirée (jusqu'à 10 tables)	75,00
Organisation : la 1/2 journée ou soirée (plus de 10 tables)	120,00
Indemnités versées aux arbitres	
Arbitrage	20,00
Juge Arbitrage	25,00
Juge Arbitrage (avec préparation)	40,00
Prestations techniques / journée complète	
Relanceur	20,00
Entraîneur Départemental (ED) / Jeune Entraîneur	25,00
Entraîneur Régional (ER) / AF JAF	30,00
Entraîneur Fédéral (EF)	45,00
BPJEPS	50,00
BE1	55,00
DEJEPS	60,00
BE2	65,00
DESJEPS	65,00
Nuitée	10,00
Divers	
Frais de déplacement	0,25
Feuille de Match	0,25
Amendes (2)	

(1) gratuit si participation au Critérium Fédéral

(2) voir tableau détaillé des amendes

6- Commission développement

A -Point Licenciation

POINT LICENCIATION SITUATION AU 19/03/2018		Traditionnel			Promotionnel			Total au 19/03/2018		
VOSGES		2018 2017		diff	2018 2017		diff	2018	2017	
06880002	ANOULD Cercle Pongiste	87	103	-16	46	81	-35	133	184	-51
06880007	NEUFCHATEAU T.T.	19	17	2	1	6	-5	20	23	-3
06880010	SAINT DIE SRD TT Déodatien	76	79	-3	137	144	-7	213	223	-10
06880017	UZEMAIN	15	12	3	1	1	0	16	13	3
06880018	LA HOUSIERE-VANEMONT ASTT	11	22	-11	0	5	-5	11	27	-16
06880021	BAINS LES BAINS AM.PONG.	27	29	-2	10	85	-75	37	114	-77
06880022	VITTEL SAINT REMY A.S.	68	68	0	48	37	11	116	105	11
06880049	MIRECOURT Lift Club	33	41	-8	14	13	1	47	54	-7
06880050	VAGNEY A.T.T.	22	24	-2	11	8	3	33	32	1
06880051	GOLBEY	20	28	-8	11	68	-57	31	96	-65
06880060	LA BRESSE T.T.	6	9	-3	12	1	11	18	10	8
06880064	FRESSE SUR MOSELLE A.T.T.	17	26	-9	15	8	7	32	34	-2
06880066	ELOYES C.L.L.T.T.	26	23	3	0	0	0	26	23	3
06880071	EPINAL T.S.P.	33	30	3	11	25	-14	44	55	-11
06880073	SAINTE MARGUERITE C.T.T.	7	7	0	4	6	-2	11	13	-2
06880083	XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.	10	12	-2	0	0	0	10	12	-2
06880086	MOYENMOUTIER VRTT	29	36	-7	0	9	-9	29	45	-16
06880101	DOMFAING-BRUYERES	23	31	-8	17	64	-47	40	95	-55
06880110	REMIREMONT T.T.	18	22	-4	0	76	-76	18	98	-80
06880113	LA BOURGONCE ST MICHEL	19	23	-4	8	7	1	27	30	-3
06880116	RUPT SUR MOSELLE C.P.	33	41	-8	0	2	-2	33	43	-10
06880119	CHARMES-VINCEY T.T.	25	24	1	7	32	-25	32	56	-24
06880123	ETIVAL ASRTT	48	64	-16	12	102	-90	60	166	-106
06880130	TREMONZEY A.S.	0	6	-6	0	3	-3	0	9	-9
06880138	MONTHUREUX SUR SAONE	8	10	-2	1	0	1	9	10	-1
06880140	THIAVILLE les 2 vallées TT	15	16	-1	0	84	-84	15	100	-85
06880143	HADIGNY FR TT	22	24	-2	6	32	-26	28	56	-28
06880145	THAON CHENIMENIL E.S.T.T.	47	53	-6	20	17	3	67	70	-3
06880146	DOMPAIRE USTT	22	22	0	48	43	5	70	65	5
06880156	BAZOILLES AMICALE TT	6	9	-3	4	0	4	10	9	1
06880157	BEGNECOURT Club	10	14	-4	0	0	0	10	14	-4
Total au 19/03/2018		802	925	-123	444	959	-515	1246	1884	-638

Situation licences inquiétante

Licences traditionnelles – 123 licences Seuls 5 clubs sont en progression

Licences promotionnelles -515

99 licences événementielles saisies

Il y a peu de chances que la courbe s'inverse

B -Compte rendu de la réunion commission GPD de la ligue.

Les actions des départements ont été répertoriées, les projets de convention présentés.

Ces conventions seront finalisées par département.

Une aide LGE sera consentie à la signature de la convention.

Aide prévue CD 88 1600€

C- Organisations développement avec partenariat CD

Tournoi Entreprise : présentation Régis Christal

Règlement de la compétition

C'est une compétition inter-entreprises par équipe organisée par le CD88 de tennis de table, les clubs de CHARMES VINCEY, DOMPAIRE et ÉPINAL sur trois soirées :

Le vendredi 20 04 2018 de 19h30 à 23h00 à CHARMES au gymnase du collège.

Le vendredi 4 05 2018 de 19h30 à 23h00 à DOMPAIRE à la maison des associations.

Le vendredi 18 05 2018 de 18h30 à 22h00 à ÉPINAL à la Halle des sports.

Les salles seront ouvertes 15 minutes avant le début du tournoi pour le pointage.

Les trois soirées sont indépendantes mais compte pour le challenge.

Inscriptions :

L'engagement se fait par équipe de deux ou trois joueurs ou joueuses de l'entreprise ou des cercles proches (11 ans minimum). L'inscription à une soirée n'oblige pas la participation aux autres. L'inscription est gratuite mais doit être faite pour chaque tour. Une même entreprise peut engager un nombre illimité d'équipes.

Pour le tour de CHARMES :

Par mail charmesvinceytt@free.fr ou par tel au 06/51/68/17/82 avant le mardi 17/04/2018

Pour le tour de DOMPAIRE :

Par mail pascal.meuret@sfr.fr ou par tel au 06/07/63/59/11 avant le mardi 1er/05/2018

Pour le tour de d'ÉPINAL :

Par mail ericmathis@free.fr ou par tel au 06/62/25/58/49 avant le mardi 15/05/2018

Aucune inscription de dernière minute ne pourra donc être prise.

Conditions de participation :

Les participants peuvent être débutants, joueurs confirmés, licenciés FFTT ou non.

Les équipes porteront le nom et les couleurs de leur entreprise respective.

Pour des raisons d'assurance, la licenciation événementielle sera offerte par le CD88 permettant de participer aux trois tournois.

Il appartient au joueur de s'assurer de son aptitude à la pratique du sport en compétition.

La compétition :

Le tournoi se fera sur 8 Tables.

C'est un tournoi à classement intégral et l'organisation se réserve le choix de la formule en fonction des participants (poules tableau direct etc.). Les parties se disputeront en « Relais » :

Les deux premiers joueurs jouent jusqu'à ce que l'un des deux arrive à 11 points, les deux suivants jusqu'à 22 points et un double clôturera la partie en arrivant à 33 points avec au moins deux points d'écart. À chaque changement de joueurs on reprend le score en cours.

Le challenge entreprise est calculé sur les trois tournois par cumul des points attribués à chaque tour selon la grille fournie en pièce jointe (grille individuelle).

Le challenge est décerné à l'équipe qui obtiendra le plus de points.

En cas d'égalité, le départage se fera au nombre de participants inscrits par l'entreprise des équipes concernées.

S'il y a encore égalité, c'est l'équipe la mieux classée en premier dans un des trois tournois qui gagne.

La remise du challenge sera faite lors de l'assemblée générale du CD88 de tennis de table en début de saison prochaine.

Restauration :

Une petite buvette sera mise en place afin de combler les petits creux.

Pour vous entraîner, les clubs partenaires vous ouvrent leurs portes :

Les clubs de CHARMES VINCEY DOMPAIRE et EPINAL ouvrent leurs portes gratuitement aux équipes engagées qui souhaitent s'exercer, les deux semaines précédentes chaque tournoi.

D'autres clubs près de chez vous sont partenaires (voir la liste en annexe).

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter.

D- Tournoi populaire

Il aura lieu la veille du challenge jeunes à VITTEL le samedi 12 mai. Le club de VITTEL est partenaire de cette organisation. La diffusion sera faite conjointement CD et sur VITTEL et ses environs. Diffusion au cinéma de VITTEL et dans les écoles.

Le Comité des Vosges de Tennis de Table
Et le club de
Vittel Saint-Rémy
organisent un

Tournoi Populaire Mixte
de
Tennis de Table

Le samedi 12 mai 2018 de 14 H 00 à 18 H 00

Salle : CPO
Ave. du Haut de Fol
à Vittel

Ouvert à tous
les non classés,
licenciés ou pas

La participation au tournoi est
Gratuite

Renseignements et inscriptions : 06 77 25 54 19
ou par mail :
laurent.hass@wanadoo.fr

www.vosgestennisdetable.com

Logos: FFTT, CPO, CNDS, Vittel, VIE VOSGES

E- Projet d'animation lors des championnats de France universitaires à SAINT DIE DES VOSGES

VITTEL ST REMY A.S*	0	10	8	10	0	0	0	0	0	28	147
MIRECOURT LIFT CLUB*	0	10	14	10	0	0	0	0	0	34	179
VAGNEY A.T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GOLBEY*	0	0	0	0	15	0	0	0	0	15	79
ELOYES C.L.L.T.T*	0	10	0	0	0	0	0	0	0	10	53
FRESSE MOSELLE*	0	0	0	10	0	0	0	0	0	10	53
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EPINAL T.SP*	0	0	0	10	0	0	0	0	0	10	53
STE MARGUERITE C.T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
XONRUPT A.S.C.X.L.T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MOYENMOUTIER VRTT*	0	0	6	10	0	0	0	0	0	16	84
DOMFAING/BRUYERES ENT M.J.C*	0	10	8	0	0	0	0	0	0	18	95
REMIREMONT T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LA BOURGONCE ST MICHEL TT*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RUPT SUR MOSELLE CP*	0	10	0	0	0	0	0	0	0	10	53
CHARMES VINCEY TT*	0	0	0	10	0	0	0	0	0	10	53
ETIVAL-RAON ASRTT*	0	10	2	0	0	0	0	0	0	12	63
										0	0
MONTHUREUX SUR SAONE FISC*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
THIAVILLE H.V.P*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HADIGNY FR TT*	0	10	8	0	0	0	0	0	0	18	95
THAON CHENIMENIL E.S.T.T*	0	10	16	0	15	0	0	0	0	41	215
DOMPAIRE USTT*	0	10	18	0	0	0	0	0	0	28	147
MADON-ILLON	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	21
BAZOILLES AMICALE TT*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	120	116	70	145	0	0	0		476	2500

Commentaires.
Point au 24/09
Partie licences
non renseignée
Peu d'actions
déclarées
Points 476
attribués
(2009 en 2017)

Divers : un courrier de relance a été envoyé à Fraispertuis-City, pas de réponse.

7- Divers

Prochaine réunion le mercredi 13 juin à BRUYERES. Commission sportive le lundi 11 juin à BAINS LES BAINS avec point arbitrage.
La séance est levée à 22 heures 30.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT

